

Procès-verbal du Conseil municipal du 5 février 2019

Auzet (04) - 18 h 30

Adopté par le Conseil municipal du 19 mars 2019

Présents : P. Humbert, Chr. Isoard, R. Isoard, J.-P. Joubert, M. Simon - *Excusé* : F. Rolland

1. Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 8 janvier 2018

Le Conseil adopte à l'unanimité le projet de procès-verbal présenté par le maire.

2. Extension de la mairie : choix des bureaux d'études

Le maire présente au Conseil les résultats de la consultation des bureaux d'études techniques. Les élus choisissent les moins disant. Economiste : Alpes Ingénierie et Conseil / APIC Bouvier Pierre ; Fluides Energies : ADRET ; Structure Béton Armé : Technétudes 04 ; Structure Bois : E.TEH.BOIS ; Sols : Géotec ; Contrôle / SPS : SOCOTEC. Coût total : 30 561 € HT.

Le Conseil autorise le maire à signer le permis de construire.

3. Révision de la Carte Communale

Après une légère modification en faveur d'un propriétaire, le cabinet Alpicité a terminé le montage du dossier et l'a transmis aux administrations concernées pour validation. Le maire demandera ensuite au tribunal administratif la désignation d'un commissaire enquêteur. L'enquête publique durera un mois, puis le Conseil municipal délibèrera au vu des conclusions de l'enquête.

4. Extension de la mairie : acquisitions foncières

Le maire est parvenu à un accord avec un propriétaire pour un échange de terrains. La recherche se poursuit pour retrouver un autre propriétaire (parcelle E224), membre d'une indivision, dont la trace s'est perdue.

5. IT04 : bilan 24 heures de la station d'épuration

Le maire propose de confier les analyses obligatoires annuelles des eaux de la station d'épuration à IT 04, le bureau d'études créé par le Conseil départemental, auquel la Commune a adhéré. Accord du Conseil.

6. Point sur les chantiers de rénovation des logements communaux

Le maire indique que les travaux se déroulent bien, avec quelques surprises. Il propose de solliciter un financement FODAC pour réhabiliter l'entrée du rez-de-chaussée du logement de l'Ancienne poste. Accord du Conseil

7. Préparation budgétaire 2019

Les propositions du maire sont acceptées par le Conseil : reconduction à l'identique des cotisations Eau et Assainissement, des taux des impôts locaux, des cotisations aux associations (Association des maires ruraux, Association nationale des élus de la montagne, Vallées du Bès).

8. Participation de la Commune à la mutuelle de Mme la secrétaire de mairie

Sur proposition et après explications du maire, le Conseil décide de contribuer pour moitié à la cotisation à la mutuelle de Mme la secrétaire de mairie.

9. Acquisition d'un défibrillateur

Le Conseil décide du principe d'acquérir cet appareil de stimulation cardiaque et proposera au centre d'accueil La Fontaine de l'Ours, ERP situé en bord de route, de le placer à l'extérieur du centre et d'en partager le coût pour moitié.

9. Informations et questions diverses

- Gîte communal de la Gélinotte - Des travaux demandés par la commission de sécurité (changement des vantaux des portes de l'étage) sont à prévoir.
- Gîte communal du Cubertin - Le Conseil donne son accord pour renouveler la convention avec l'actuel gestionnaire, M. P. Laurent qui a remis en mairie ses comptes 2018, si celui-ci en fait la demande. Nous l'inviterons pour discuter de la nouvelle convention.
- Sur invitation du chef de la brigade de gendarmerie de Seyne - Le Lauzet, le maire ou son représentant se rendra à Barcelonnette pour une revue le 19 février.
- Cession de l'atelier-relais de boulangerie à la Sarl Le Pain d'Auzet, conformément à l'article 4 du chapitre III du contrat signé en 2012 - Le Conseil autorise le maire à signer l'acte et toute pièce relative à cette vente.

La séance est levée à 19 h 30 - Secrétaire de séance : M. Simon